

La Ville de Saint-Denis recrute



Apprenti.e – Animation sociale et socio-culturelle

Direction Vie des quartiers

Service Maison de quartier Floréal

- Contrat d'apprentissage
- Temps de travail : 35 heures
- Rémunération selon barème réglementaire
- Participation aux frais de transports
- Restauration collective

Finalités, missions et activités

Missions principales

- Participer à la conception et la mise en œuvre d'actions d'animation en direction des familles et de la petite enfance et aux ateliers dans le cadre de l'accompagnement scolaire
- Accompagner des projets habitants
- Contribuer aux temps forts de la structure

Missions secondaires

- Connaître les droits et les informations relatifs à l'accueil, point info famille, cours de français, cours d'informatique
- Savoir prendre soin de soi, s'épanouir : pratiques artistiques amateurs, savoir-faire et santé et bien-être
- Accompagner les enfants pendant les sorties familiales, café des parents, ateliers parents enfants
- Contribuer aux temps festifs et rencontres (accueil et programmation de spectacles, cinéma, repas, fêtes, brocantes etc...)
- Participer à la vie de la maison et du quartier

Profil recherché et compétences requises

Expérience

Vous préparez un diplôme en BUT d'animation sociale et socio-culturelle.

Compétences requises

Techniques (connaissances)

- Bonne connaissance en technique d'animation
- Compétence dans l'accompagnement et la gestion

Relationnelles / savoir-faire comportemental

- Capacité à s'adapter
- Capacité à travailler en équipe
- Qualité d'écoute
- Faire preuve de patience et de bienveillance

La ville

Ville d'histoire avec l'incontournable basilique royale, Saint-Denis, 3e commune d'Île-de-France (110 000 habitants), est un territoire en pleine transformation, fort d'un développement urbain exceptionnel qui s'affirme comme un pôle urbain équilibré, attractif et solidaire. Ville d'accueil des JOP 2024, elle se démarque par sa richesse culturelle unique, ses 130 nationalités représentées et une société civile dynamique.

A l'horizon 2025, la Ville de Saint-Denis et la Ville de Pierrefitte-sur-Seine vont créer une Commune Nouvelle, devenant ainsi la 2^{ème} plus grande ville d'Île-de-France après Paris.

Venez marquer Saint-Denis de votre empreinte !

Pour candidater :

- sur ville-saint-denis.fr (offres d'emploi)
- par courrier : M. le Maire - Mairie de Saint-Denis - BP 269 - 93205 Saint-Denis cedex
- par mail : apprentissage@ville-saint-denis.fr